

Rencontre 1 / Séance ordinaire  
18 octobre 2021

## **FAITS SAILLANTS**

**Voici les faits saillants de la dernière séance du Comité de parents afin de notamment simplifier la présentation des éléments traités lors de vos conseils d'établissements.**

**Ils permettent également aux écoles qui n'ont pas de représentants ou de substituts de savoir ce qui s'y passe. Si une telle école souhaitait nommer un représentant ou un substitut en cours d'année, il est possible de le faire en organisant une assemblée générale extraordinaire. Contacter le Comité de parents pour plus de détails.**

### **Séance du 18 octobre 2021**

#### **Élection des officiers du Comité de parents – Élection**

- Procédure d'élections internes du Comité de parents 2021-2022 – l'information (voir document - Procédure élections internes Comité de parents)
- Postes en élection et personnes élues:
  - a) Président : Mme Jany St-Cyr, École de l'Alizé et des Mousserons
  - b) Vice-président : Mme Amélie Turgeon, École de la Caravelle
  - c) Trésorier : M. Vincent Lecocq, École l'Envol
  - d) Représentant au comité de transport : Mme Martine Dorval, École Champagnat, Guillaume Couture
  - e) Délégué 1 et Délégué 2 à la Fédération des comités de parents :
    - Délégué 1 : Mme Émilie Pétrin, École Belleau, Gagnon
    - Délégué 2 : M. Vincent Lecocq, École l'Envol
  - f) Représentant au CA de la Fondation Musique en Tête : Mme Pascale Couture, École de la Rose des vents et École secondaire de l'Horizon.

#### **Rôles et responsabilités des parents élus au conseil d'administration ainsi que la procédure électorale (District 1) – Information et adoption**

- Rôles et responsabilités d'un membre du CA – Présentation
  - o Le CA composé de 15 administrateurs : 5 membres parents pour chacun des districts du CSSDN, 5 employés du CSSDN et 5 membres de la communauté.
  - o Démission dans le district 1, donc le poste est en élection. Le mandat sera donc pour la durée non écoulée du mandat, à savoir jusqu'au 30 juin 2023.
  - o Seuls les parents qui siègent dans un Conseil d'établissement dans une école située dans le district 1 et qui est représentant au Comité de parents peuvent déposer leur candidature, mais tous les représentants réguliers du Comité de parents peuvent voter.
  - o Formation obligatoire des administrateurs élaborée par l'ÉNAP, pour se donner une compréhension commune des rôles et responsabilités.

- L'administrateur est là pour prendre les meilleures décisions de gestion pour le CSSDN et dans l'intérêt de l'élève.
- 8 réunions ordinaires par année, de 18 h 30 à 21 h. (Rencontre hybride)
- Une allocation de présence de 100 \$ pour les membres réguliers, 150 \$ au vice-président et 200 \$ pour le président, lors de chaque réunion ordinaire ou extraordinaire.
- Procédure électorale (parents) Automne 2021 (28 juin 2021) – Adoption (Voir document – Procédure électorale (parents))  
Dates importantes pour le processus électoral :
  - 1<sup>er</sup> octobre 2021 : constitution de la liste électorale;
  - 18 octobre 2021 : présentation d'information au Comité de parents;
  - 19 octobre 2021 : transmission aux représentants du Comité de parents du district 1;
  - 19 octobre au 4 novembre 2021 16 h : période de mise en candidature (doit respecter la date limite et la transmettre à la bonne adresse pour que la candidature soit recevable);
  - 15 novembre 2021 : soirée de présentation des candidats, lors de la séance du Comité de parents;
  - 16 au 25 novembre 2021 à 16 h : période de vote par courriel;
  - 26 novembre 2021 : la Secrétaire générale informe la personne élue et les candidats des résultats.
- Carte des districts – Information (voir document – Carte des districts du CSSDN)
  - Présentation de la carte du district 1.
  - Les districts sont divisés par nombre d'élèves.

---

#### **Formation obligatoire pour les nouveaux membres des conseils d'établissement – information**

Les membres d'un conseil d'établissement qui en sont à leur premier mandat doivent suivre la formation du MEQ.

Les membres disposent jusqu'au 30 novembre 2021 pour suivre la formation. Un formulaire de reddition de compte sera transmis par la secrétaire générale aux directions d'établissement. La reddition de compte sera alors soumise au Comité de gouvernance et d'éthique du CSSDN.

---

#### **Mot de la Directrice générale :**

- Rentrée scolaire toujours avec la pandémie, en contact constant avec la Santé publique.
- Les vaccins pour les 5 à 11 ans s'en viennent, possiblement vers le début novembre.
- Tests rapides, les parents vont recevoir les guides de consentement. Les tests rapides sont pour les jeunes dont la situation évolue en cours de journée. Un enfant qui est malade doit demeurer à la maison. D'ailleurs, un enfant qui test positif au test rapide doit quand même aller passer un test.
- Nous sommes en attente de voir si tous les établissements ont des volontaires pour passer les tests rapides.
- Lors de fermeture des écoles, il s'agit d'une décision de la Santé publique.
- Il en est de même pour l'ensemble des mesures sanitaires, il s'agit également de décisions de la Santé publique, dont le CSSDN n'a pas de discrétion.
- Le dossier de la Qualité de l'air, nous sommes actuellement en attente.
- Pénurie du personnel (enseignants, soutien, professionnel, etc.). Il y a des gens non qualifiés, mais qui sont accompagnés.
- Infrastructure, pour le moment il y a des retards, car les contracteurs ont également une pénurie de main d'œuvre et de matériaux.

**Site internet Comité de parents et page Facebook – Information**

<https://web.csdn.qc.ca/ecoles/comite-de-parents>

Tour du nouveau site internet, on y retrouve notamment :

- Les ordres du jour de chacune des séances;
- Les faits saillants;
- Les procès-verbaux;
- La liste des représentants et substituts (les représentants et les substituts, qui ne souhaitent pas être identifiés sur le site internet du Comité de parents, disposent jusqu'au 24 octobre 2021 pour écrire au Comité de parents);
- Section réservée à la question du public.

-----  
**N'oubliez pas de vous abonner à la page Facebook du Comité de parents :**

Comité de parents du Centre de services scolaire des Navigateurs :

- Lien pour les rencontres;
- Information de la FCPQ;
- Information sur des conférences;
- Favorise une communication.

<https://www.facebook.com/Comité-de-parents-du-Centre-de-services-scolaire-des-Navigateurs-1840218642866275/>

\*\*\*N'hésitez pas à partager la page Facebook aux parents de vos établissements.\*\*\*

-----

**Prochaineséance** : 15 novembre 2021 à **19 h**